



# Droit à l'image

J'autorise le Lille Université Club section Natation Artistique, à conserver, divulguer, publier, diffuser ou exploiter les prises de vues réalisées lors des entraînements, des stages ou des manifestations auxquelles participent les nageuses/nageurs.

Ces prises de vues pourront être utilisées dans leur intégralité ou par extrait, telles quelles ou modifiées.

J'accorde des droits de reproduction et droits de représentation sur les prises de vues, pour toute utilisation et à quelque titre que ce soit, sous toutes formes.